

Il trouve 15 kilos de courriers jetés par un facteur

Sergio DE GOUVEIA



Dans le container, Paul Dugravot a récupéré environ 250 plis. Photo VM /S. de G.

En soulevant le couvercle d'un container à Épinal, Paul Dugravot a découvert 15 kilos de courriers, parfois très importants, non distribués. Le facteur qui se serait débarrassé de toutes ces lettres a été licencié sur le champ.

Merci ! Voilà ce que plus d'une centaine d'habitants de Sanchey et de Les Forges peuvent dire à Paul Dugravot. Car sans ce retraité de 78 ans, ils n'auraient jamais reçu des courriers importants comme des convocations chez des médecins spécialistes, des lettres envoyées en recommandé mais aussi des factures plus ou moins prioritaires.

C'est le sens civique de ce septuagénaire qui a parlé mercredi après-midi, alors qu'il se trouvait à proximité du port d'Épinal. Ce jour-là, vers 16 h, il effectue un achat dans une pharmacie et décide de se débarrasser du sachet. « Il y avait des containers pas loin. Je m'y suis rendu pour y déposer ce sac », explique le retraité qui, en soulevant le couvercle d'un container, fait une drôle de découverte. « Il y avait un énorme paquet de

courriers de 40 centimètres de haut », affirme le septuagénaire, s'apercevant illico que de nombreuses lettres sont toutes récentes et qu'elles sont de première importance.

En dépit des grosses averses qui tombaient sur Épinal à ce moment-là, Paul Dugravot décide d'embarquer l'équivalent de 15 kilos de courriers dans son véhicule. Et après plusieurs voyages, l'homme a récupéré la bagatelle de... 250 plis !

• Licencié sur le champ

Le lendemain matin, il décide d'appeler La Poste pour faire part de sa découverte. Sauf que le coup de fil s'est transformé en vraie galère. « Je suis tombé sur une plate-forme téléphonique. Ça m'a pris deux heures avant d'avoir quelqu'un au téléphone », souffle l'intéressé qui, grâce à l'aide de sa voisine, cadre dans une collectivité, finit par avoir au bout du fil un interlocuteur attentif.

Et au final, la direction de La Poste a envoyé un de ses employés récupérer les précieux courriers au domicile du septuagénaire ce jeudi après-midi. Tous ces plis vont être, bien entendu, redistribués et accompagnés d'un courrier d'excuses avec les coordonnées d'une personne à contacter en cas de besoin.

Échaudée par cette mésaventure, la direction de La Poste a mené sa petite enquête et a visiblement mis la main sur l'auteur de ces faits. « Le facteur concerné, en contrat à durée déterminée depuis le 22 juin 2021 à la plate-forme courrier d'Épinal, a été immédiatement licencié et La Poste a porté plainte contre lui », explique la direction par le biais d'un communiqué de presse, précisant que l'intéressé risquait tout de même trois ans de prison et 45 000 € d'amende.

Heureusement pour nous tous, ce facteur peu consciencieux reste un cas très exceptionnel...